LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019 BUDGET ANNEXE RCAVB

Conseil municipal du 06/12/2018

Plan

Contexte général

La situation budgétaire de la Ville

Tendances budgétaires et orientations

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement
- La prospective du budget annexe de la RCAVB

Le contexte général

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

La situation budgétaire

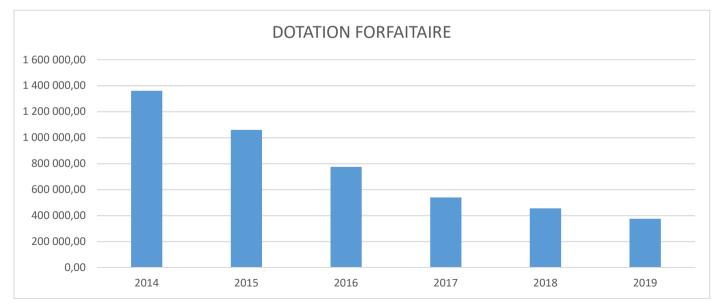
Le budget de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais (RCAVB) est soumis aux mêmes contraintes budgétaires que le budget de la Ville qui le finance au travers d'une subvention d'équilibre.

Les baisses de dotations de l'Etat ont un réel impact sur le fonctionnement des collectivités territoriales.

Ainsi, Brignais a vu sa dotation globale de fonctionnement passer de :

1 360 000 € en 2014 à 455 000 € en 2018. Le versement attendu pour 2019 devrait être

en baisse.



La situation budgétaire

Afin de pouvoir absorber la diminution des dotations de l'Etat, il a été demandé aux services, y compris la RCAVB, d'atteindre les objectifs suivants pour leur budget 2019:

- 0% sur la masse salariale
- 0% sur les charges de fonctionnement

Concernant les charges à caractère général, la RCAVB affiche une hausse de 1,05% soit 2 700€ par rapport au BP 2018.

Les charges de personnel sont maintenues au niveau de 2018 soit 382 000€, incluant la refacturation de la mise à disposition du personnel à la Ville pour 34 000€.

Il est rappelé que ce budget est géré en HT.

Tendances budgétaires et orientations

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

- Développer l'accès à la culture pour tous en offrant un programme culturel élargi, ainsi maintenir les enveloppes d'achat de spectacles à hauteur de 84K€, d'impôts et taxes (droits sacem) pour 11,3K€ et ajuster l'enveloppe de frais annexes (location de matériel, prestations de régisseur, frais de prise en charge des artistes...)
- Assurer l'entretien du bâtiment du Briscope: maintenir l'enveloppe de 25K€ relative aux fluides, prévoir une prestation de nettoyage des charpentes en lien avec le marché (une fois tous les deux ans) pour 2,4K€ et intégrer 2K€ pour les interventions de contrôle d'exposition à l'amiante en lien avec d'éventuels travaux.
- Maintenir la sécurité lors des différentes manifestations dans le cadre de Vigipirate (6,5K€)
- □ Poursuivre la recherche de financements par le biais de subventions du secteur public ou de partenariat / mécénat avec notamment les entreprises privées.

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel en 2019 devraient s'élever à 348 000€. Le montant de mise à disposition devrait s'élever en 2019 à +34 000€ à devoir à la VILLE.

Les mesures principales impactant le budget 2019 sont les suivantes :

- Un glissement vieillesse et technicité (GVT) de 1,00 % a été prévu pour l'année 2019.
- La prime de fin d'année évolue proportionnellement au coût de la vie (inflation); le montant a évolué de 1,6% en 2018 – le même montant a été prévu en 2019.
- Le budget alloué au visite médicales est fixé à 1 200,00 € et celui alloué à l'assurance du personnel à 5 500,00 € environ.

Les dépenses de personnel

Les changements de temps de travail :

Pas de changement de temps de travail prévu à la date

Le recours à des agents contractuels :

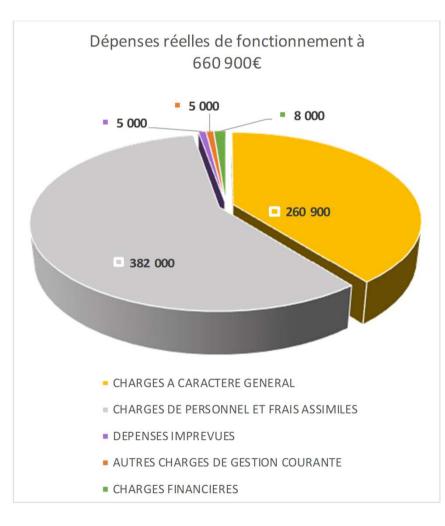
- Pas de prospection sur les maternités 2019
- Recours habituel aux agents vacataires pour manifestations

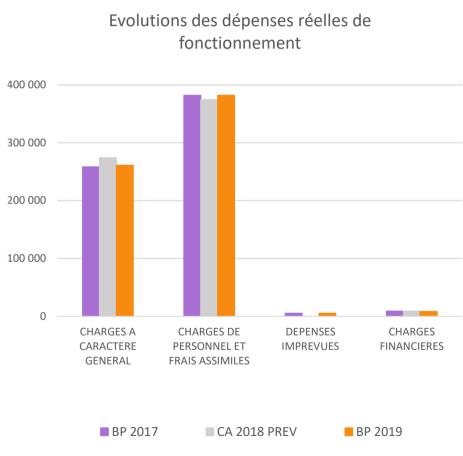
Les créations /suppressions d'emploi :

- Intégration à la VILLE d'un poste de communication culturelle (mais à inclure dans les mises à disposition) (catégorie C)
- Intégration à la VILLE côté médiathèque d'un poste à temps partiel 90% (catégorie C)

Les départs en retraite :

Pas de départ en retraite prévu à la date

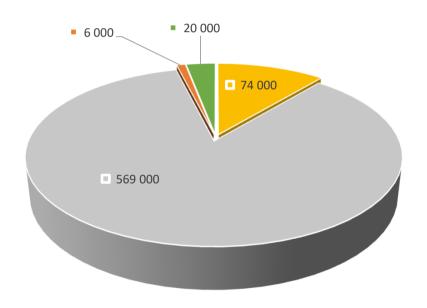




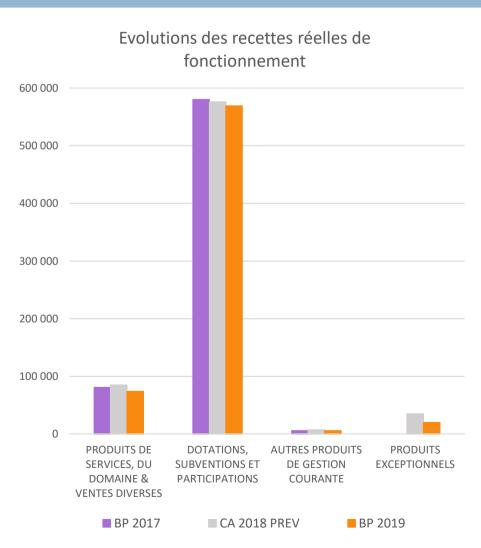
Les recettes attendues pour 2019 sont:

- Chapitre 70: Produits des services
 - Les ventes de spectacles à hauteur de 60k€
 - La mise à disposition de la régie technique pour un montant de 8k€
 - La refacturation des frais de gardiennage soit 5k€
 - La vente de boissons et friandises lors des spectacles pour 1k€
- Chapitre 74: Dotations, subventions et participations
 - La subvention communale à hauteur de 559K€ (identique à 2018)
 - La subvention départementale pour 10K€
- Chapitre 75: autres produits
 - Les recettes de location de salles d'un montant de 6K€
- Chapitre 77: Produits exceptionnels
 - Les recettes en lien avec le mécénat à hauteur de 20k€

recettes réelles de fonctionnement à 669 000€



- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS EXCEPTIONNELS



La section d'investissement

DEPENSES

MOUVEMENT	OPERATION	Total
ORDRE	REPRISE DE SUBVENTION	16 000,00 €
Total ORDRE		16 000,00 €
REEL	REMBOURSEMENT DETTE	37 600,00 €
	ENTRETIEN BATIMENT	13 250,00 €
	MATERIEL MOBILIER SIGNALETIQUE	12 250,00 €
	INFORMATIQUE	2 000,00 €
Total REEL		65 100,00 €
Total général		81 100,00 €

RECETTES

MOUVEMENT	OPERATION	Total
ORDRE	AUTOFINANCEMENT	24 100,00 €
Total ORDRE		24 100,00 €
REEL	SUBVENTION DE LA VILLE	57 000,00 €
Total REEL		57 000,00 €
Total général		81 100,00 €

La prospective du budget RCAVB

Un travail de prospective a été mis en place selon les hypothèses suivantes:

- Une stabilité de la subvention de la ville au budget annexe
- Une hausse sur la participation des mécènes
- Pas de participation sur la masse salariale au versement transport: la RCAVB comptant moins de 10 salariés

	2017 (CA)	CA simulé 2018	2 019	2 020	2 021	2 022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	746	705	690	700	710	720
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT hors intérêts dette	677	651	648	657	666	676
EPARGNE DE GESTION (1-2 = A)	69	54	42	43	44	44
intérêts de la dette	9	8	8	7	6	6
EPARGNE BRUTE	60	46	34	36	38	38
remboursement du capital de dette	37	37	38	38	38	39
EPARGNE NETTE	23	9	-4	-2	0	-1
	·			_		
dépenses d'investissement	70	599	28	100	100	100
recettes d'investissement	203	678	126	191	220	287
dépenses d'investissement -recettes d'investissement	-133	-79	-98	-91	-120	-187
emprunt	0	0	0	0	0	0